

**Séance
extraordinaire
2024-07-18ss1**

Sont présents à cette séance extraordinaire tenue le 18 juillet 2024 à 20 h 00, M^{me} Jocelyne Caron, maire, les conseillers MM. Pierre Martineau et Gaétan Bélanger, et les conseillères, M^{mes} Pauline Joncas, Christine Talbot et Chantal Côté. M^{me} Sophie Boucher, greffière-trésorière est également présente.

Absence motivée : M. Jonathan Daigle

Les membres du Conseil municipal ont reçu l'avis de convocation selon le délai et les moyens autorisés pour la transmission de ce dernier. Comme tous les membres du Conseil sont présents, des sujets ont été ajoutés tel que permis par la loi. Cette séance a été convoquée par la greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Octroi du contrat pour le gainage d'une conduite d'égout sur la rue du Manoir Est;
5. Autorisation de circulation sur notre territoire pour l'événement Pédalons avec Ezékiel;
6. Période de questions écrites et verbales;
7. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M^{me} la maire, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} Jocelyne Caron, mairesse
M. Pierre Martineau, siège # 1
M^{me} Pauline Joncas, siège #3
M. Gaétan Bélanger, siège # 4
M^{me} Christine Talbot, siège # 5
M^{me} Chantal Côté, siège # 6

Est absent : M. Jonathan Daigle, siège # 2

2024-07-01ss1

Adoption de l'ordre jour

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2024-07-02ss1

Octroi contrat gainage égout Manoir Est

4. Octroi du contrat pour le gainage d'une conduite d'égout sur la rue du Manoir Est

CONSIDÉRANT la résolution 2024-07-08 pour l'appel d'offres sur invitation pour le gainage d'une conduite d'égouts sur la rue du Manoir Est ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont répondu à notre invitation;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

Entrepreneur	Montant total avec taxes
Lafontaine	68 836,68 \$
CGI environnement	160 965,00 \$

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De décréter l'exécution des travaux pour le gainage d'une conduite d'égout sur la rue du Manoir Est, et ce, tel que décrit au devis et aux addendas faisant partie des documents d'appel d'offres produits sur invitation.

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise *Lafontaine inc.*, pour la somme de 68 836,68 \$ avec taxes pour le contrat de gainage de la conduite d'égout sur la rue du Manoir Est et ce, conformément au devis faisant partie des documents d'appel d'offres.

2024-07-03ss1

Autorisation
circulation Pédalons
pour Ézékiel

5. Autorisation de circulation sur notre territoire pour l'événement Pédalons avec Ezékiel

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes de la passeront dans notre municipalité le 4 août 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres de cette organisation demandent à la Municipalité l'autorisation de circuler sur le territoire de Cap-Saint-Ignace;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Christine Talbot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser les cyclistes le 4 août 2024 à circuler sur les chemins de la municipalité et plus précisément sur le chemin Vincelotte, la route des Quatre-Chemins et le chemin Bellevue Est. Les organisateurs ne devront pas faire de marquage de direction à la peinture sur le pavage asphalté et les affiches et poteaux devront être retirés après l'évènement.

Période de questions
écrites et verbales

6. Période de questions écrites et verbales

M^{me} la maire demande à M^{me} Boucher si le Conseil a reçu des questions écrites ou verbales et cette dernière répond que non. Les deux personnes dans la salle n'ont pas de question.

2024-07-04ss1

Levée de la
séance

7. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 heures 03.

Sophie Boucher
Greffière-trésorière

Jocelyne Caron
Maire

